

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 34 (1898)

Heft: 12

Anhang: XIVe congrès scolaire de la Suisse romande à Bienne : les 17, 18, 19 juillet 1898 : supplément au n°12 de L'éducateur

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XIV^e Congrès scolaire de la Suisse romande

à Bienne

les 17, 18, 19 juillet 1898

PROGRAMME GÉNÉRAL

Dimanche 17 juillet

Dès 3 heures : Réception des participants.

Distribution des billets de logement, cartes, insignes, etc., à la Tonhalle.

Des membres de la commission de réception, portant une rosette blanche, se trouveront à la gare. Ils accompagneront MM. les invités et sociétaires à la **Tonhalle**, et de là à l'adresse des billets de logement.

Un **bureau de renseignements** sera établi à la Tonhalle, pendant toute la durée du congrès. Ce bureau délivrera des cartes de fête, insignes, billets de logement, etc., aux personnes qui n'auront pu s'annoncer à temps.

A 5 heures : **Séance du Comité central à la Tonhalle.**

Ordre du jour :

- a) Rapport du Comité directeur;
- b) Rapport de la rédaction de l'*Educateur*;
- c) Rapport financier;
- d) Revision des statuts;
- e) Questions diverses;
- f) Propositions individuelles.

5 Uhr : **Delegiertenversammlung des «Schweizerischen Lehrervereins» in der Tonhalle.**

Traktanden :

1. Gesetzliche Sorge für die Erziehung Schwachsinniger und Ausbildung der Lehrkräfte für diese Kinder.
2. Nahrung der Lehrerwaisenkasse.
3. Geschäftliches.

8 heures : Soirée familière à la Tonhalle.

Lundi 18 juillet

De 7 à 9 heures. — **Distribution des billets de logements, cartes, insignes, etc., à la Tonhalle.**

De 7 à 9 h. — **Conférences :**

a) à l'Aula de l'école secondaire des jeunes filles :

Fouilles faites dans les lacs de Bienne et de Neuchâtel, puis visite aux collections lacustres du Musée Schwab. (M. le **D^r Gross**, de Neuveville);

b) au collège primaire des filles (Quai du Haut) :

L'induction (induction transformée, générateurs et moteurs à courants polyphasés, etc.) (M. le **Prof. Guinand**, de Bienne).

A 9 h. — **1^{re} assemblée générale**, au Temple protestant.

Ordre du jour :

a) **Cantique suisse** (*Chants du soldat*, n^o 1), exécuté par l'assemblée, avec accompagnement d'orgues. Direction : M. F. Bœgli.¹⁾

b) **Discours d'ouverture** : M. le **D^r A. Gobat**, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, président honoraire.

c) **Discussion sur les deux questions à l'étude.**

I. Etablissement d'un programme minimum pour les écoles primaires de la Suisse romande et, autant que possible, unification des moyens d'enseignement.

1^o Est-il possible et utile d'établir un programme (plan d'études) minimum pour les écoles de la Suisse romande ?

2^o Dans quelles limites ce programme devrait-il être établi pour tenir compte des législations cantonales et des circonstances locales ?

3^o Pour quelles branches pourrait-on unifier les moyens d'enseignement généraux et individuels ?

Rapporteur général : M. **Louis Grosgrin**, instituteur à Genève.

II. **Divergences dans l'application de la loi militaire aux instituteurs.**

1^o Comment la loi militaire est-elle appliquée actuellement surtout en ce qui concerne :

a) Les dispenses et le remplacement de l'instituteur appelé à faire une école de recrues ou un cours de répétition.

b) L'accès de l'instituteur aux grades de sous-officier et d'officier ?

2^o L'instituteur doit-il, quant à l'avancement, être mis sur le même pied que les autres citoyens, ou faut-il lui réserver le rôle de maître de gymnastique dans l'instruction militaire préparatoire ?

3^o Comment, dans l'application des articles de la loi militaire, pourrait-on concilier les intérêts de l'armée, de l'école et de l'instituteur ?

Rapporteur général : M. **Fr. Oberson**, inspecteur scolaire, à Bulle.

¹⁾ Prière de se munir des *Chants du soldat*.

10 Uhr. — **Versammlung des « Schweizer. Lehrervereins »**, im Rathsaal (Burg).

Traktanden: a) **Eröffnungsrede** des Herrn Grossrat Tanner.

b) **Die Stellung des Lehrers** (Lehrerbildung, Besoldung, korporative Rechte, Stellung im Staat, Militärdienst, Gesetzgebung, etc.).

Referent: Hr. **Fr. Fritschi**, Präsident des Schweizer. Lehrervereins.

A 1 h. — Banquet à la Tonhalle.

3—6 h. — Visite au Technicum et aux établissements industriels (ateliers de réparations du J.-S., tréfilerie de Boujean, ateliers Chappuis & Wolf, Nidau etc.).

A 8 h. — Soirée familière et productions artistiques à la Tonhalle.

Mardi 19 juillet

De 7 à 9 h. — Conférences :

a) à l'Aula de l'école secondaire des jeunes filles :

Sur les moyens de déterminer la fatigue cérébrale à l'école (M. le Prof. Girard, de Berne);

b) dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville :

Orographie (relations de la géographie physique avec la structure du sol — base de la géologie) (M. le Prof. Rollier, Neuchâtel).

9—10 h. — Réunion des sections cantonales dans le bâtiment de l'Ecole secondaire des jeunes filles, pour la présentation des membres du nouveau Comité central et autres décisions éventuelles.

A 10 h. — 2^{de} **assemblée générale** au Temple protestant.

Ordre du jour :

a) Exécution du chœur : **Dieu et patrie** (*Chants du soldat*, n° 17).

b) Revision des statuts de la Société pédagogique romande.

c) Rapport sur la marche de la Société pendant les années 1897 et 1898 : M. A. Gylam, inspecteur, président.

d) Rapports sur la marche du journal : MM. H. Gobat, rédacteur en chef et E. Péquegnat, rédacteur de la partie pratique.

e) Rapport financier : M. A. Baumgartner, gérant ; rapport de la commission de vérification.

f) Choix du lieu du prochain congrès.

g) Nominations prévues par les statuts ;

h) Propositions diverses du Comité central.

i) Propositions diverses du Comité directeur.

j) Propositions individuelles.

A 1 h. — Banquet à la Tonhalle.

3 h. — Excursion à Macolin, à Evilard et aux Gorges de la Suze.

8 h. — Soirée familière. — Productions artistiques.

Clôture officielle du congrès.

Insignes

1^o **Président d'honneur, président du congrès et rédacteur de l'Éducateur** : rosette et rubans rouges et noirs, franges or.

2^o **Membres de la Société** : ruban blanc avec inscription.

3^o **Invités** : rosette blanche à bouton rouge et rub. blanc, frg^{es} or.

4^o **Comité central** : rosette et rubans aux couleurs fédérales, franges argent.

5^o **Comité directeur** : rosette et rubans aux couleurs cantonales (rouge et noir), franges argent.

6^o **Comité de réception** : rosette et rubans blancs.

7^o » **des finances** : rosette et rubans jaunes.

8^o » **des décors** : rosette et rubans verts.

9^o » **des vivres et liquides** : rosette et rubans violets.

10^o » **des logements** : rosette et rubans rouges.

11^o » **de musique et récréations** : rosette et rubans roses.

12^o » **des conférences** : rosette et rubans bleu et blanc.

Présidents : franges or. — Vice-présidents : franges argent.

Des cadets portant le ruban blanc et rouge, seront à la disposition des congressistes pour renseignements et commissions.

Membres du Comité directeur de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. Dr A. GOBAT, conseiller d'Etat, président honoraire ;

A. GYLAM, inspecteur scolaire, président ;

F. BUECHE, maître secondaire, vice-président ;

H. GOBAT, inspecteur scolaire, rédacteur en chef ;

E. PÉQUEGNAT, directeur, rédacteur de la partie pratique ;

A. BAUMGARTNER, instituteur, gérant ;

E. GERMIQUET, instituteur, secrétaire ;

E. PRÊTRE, maître secondaire ;

Fr. BÆGLI, maître secondaire.

Comité d'organisation

MM. A. GYLAM, inspecteur, président du congrès ;

Fr. REYMOND, député (réception) ;

A. BAUMGARTNER, instituteur (finances) ;

H. TANNER, député (décors) ;

A. GIAUQUE, négociant (vivres et liquides) ;

C. SCHWEIZER, imprimeur (logements) ;

L. KRAMER, député (musique et récréation) ;

F. BUECHE, maître secondaire (conférences).

et les autres membres du comité directeur.

Carte de fête

Le prix de la carte de fête est de fr. 8. — Cette carte donne droit : 1^o à l'insigne ; 2^o au banquet du 18 et à celui du 19 juillet ; 3^o aux conférences et concerts organisés par la société ; 4^o au logement gratuit, pour les sociétaires qui auront annoncé leur participation à la fête avant le 1^{er} juillet ; 5^o à la réduction d'usage accordée par les compagnies suisses de chemins de fer aux porteurs de la carte de légitimation ; 6^o elle donne enfin le droit de visiter gratuitement le Musée Schwab, les ateliers du J.-S, les ateliers Chappuis & Wolf, à Nidau et la tréfilerie de Boujean.

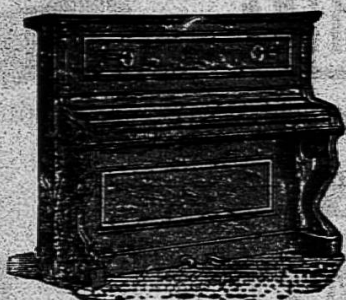
La carte de fr. 5. 50 est destinée plus spécialement aux sociétaires qui prendront part aux travaux du congrès le **lundi 18 Juillet seulement**.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & C^{IE}, ZURICH

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



Pianos de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS p^r séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales p^r Instituteurs, etc.



Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

Encres indélébiles en 24 couleurs

Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

Encre pour écoles et administrations

fabriquées par 79

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

→ 3 premiers prix ←

PLUS DE DARTREUX
Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÈME ANTI-DARTRE

de **Jean Koller**, méd.-dentiste, Lindenhof, Hérissau

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.
Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 32

ANÉMIE

PILULES D^r BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.



Fondée en 1843



Fondée en 1843



PLUMES A ÉCRIRE



à bon marché, mais de sortes des plus utilisables, fines et extra-fines, en qualités reconnues excellentes, de la maison

Carl KUHN & Co.,

37, Marienstrasse, 37

STUTTGART

Sur demande, prix-courants et échantillons gratuits et franco à la disposition de MM. les instituteurs.

87

En dépôt dans toutes les papeteries importantes

(Stg. à 2590)

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple**

sans couture, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

A. Joannot-Perret, fabricant à Faoug (Vand).
Accepterait des agents.

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance
*Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales*

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratuits et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

Où irons-nous dimanche? 102 Nous irons à Morat.

Ville à arcades et remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, bains du lac, promenades en bateau et chaloupe à naphte. (H 1814 F)

L'IMPRIMERIE

C. SCHWEIZER & Co.

A BIENNE

se charge de l'impression de
Volumes, Brochures, Thèses, Poésies, Circulaires, Rapports, Cartes de fiançailles et de visite, Menus, Entêtes de lettres, Registres, Livres à souches, Enveloppes, Programmes, Affiches, etc., etc.

Atelier de reliure et elieherie

TIMBRES CAOUTCHOUC

CLICHÉS

d'après les procédés les plus modernes
Poinçons, marques à feu, cachets à cire

PLAQUES DE PORTES

GRAVÉES ET ÉMAILLÉES

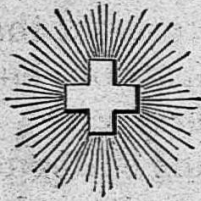
IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,

BIENNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV^{me} ANNÉE

N^o 13



BIENNE

1^{er} Juillet 1898

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'École secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne; Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bægli, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.
(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

CONGRÈS SCOLAIRE

Les membres de la Société pédagogique qui ont l'intention de participer au Congrès sont **instamment priés** de s'annoncer au comité d'organisation en se servant de la **carte** annexée au n° 12 de *l'Éducateur*.

Nous espérons que nos collègues de la Suisse romande feront leur possible pour faciliter la tâche des divers comités chargés de l'organisation du Congrès.

Dernier délai: 4 juillet.

Bienne, 28 juin 1898.

Comité directeur.

AGENDA DES ÉCOLES

Le comité directeur rappelle aux institutrices et aux instituteurs romands la publication de *l'Agenda des Ecoles* pour 1899. Les bénéfices de cette publication sont destinés à la caisse de secours de la Société pédagogique romande. Que nos collègues travaillent dès maintenant à assurer pour l'année prochaine le succès de notre

AGENDA DES ÉCOLES

Département de l'Instruction publique

du canton de Vaud

Ecoles Industrielle et commerciale à Lausanne

A partir du 1er juillet prochain le Conseil d'Etat procédera à la nomination d'un directeur des Ecoles industrielle et commerciale.

Traitement: 5000 fr. pour 10 heures de leçons par semaine et la direction des écoles précitées. (O. 982 L) 104

Les inscriptions sont reçues au Département de l'Instruction publique et des cultes. (Service des cultes.)

Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève

A. CORBAZ. — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.

1^{re} série: Elève 70 cent., Maître fr. 4. —

2^{me} " " " 90 " " " 1. 40

3^{me} " " " fr. 1. 20 " " " 1. 80

A. CORBAZ. — Calcul oral. 1^{re} série: 60 cent., 2^{me} série: 80 cent.,
3^{me} série: 90 cent.

A. LESCAZE. — Manuel élémentaire de langue allemande.

1^{re} partie fr. 1. 50, 2^{me} partie fr. 2. 25.

A. LESCAZE. — Premières leçons d'Allemand. 60 cent.

Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasions.